

# COP26 : avec l'adoption du pacte de Glasgow, des avancées et beaucoup de compromis

*Texte final de la 26<sup>e</sup> Conférence sur le climat, le pacte de Glasgow, adopté samedi 13 novembre dans la soirée, marque des inflexions notables en matière d'engagements climatiques. Mais la frilosité sur les énergies fossiles et les financements accordés au Sud suscitent la déception.*

- **LaCroix** Camille Richir, le 14/11/2021

[https://www.la-croix.com/COP26-ladoption-Pacte-Glasgow-avancees-beaucoup-compromis-2021-11-14-1201185010?utm\\_source=newsletterp&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=welcome\\_media\\_test&utm\\_content=20211114](https://www.la-croix.com/COP26-ladoption-Pacte-Glasgow-avancees-beaucoup-compromis-2021-11-14-1201185010?utm_source=newsletterp&utm_medium=email&utm_campaign=welcome_media_test&utm_content=20211114)

« *Compromis* » aura été le maître mot du dernier jour de la 26<sup>e</sup> Conférence climat de Glasgow ([COP26](#)), qui s'est achevée samedi 13 novembre. Et ce, dans l'effort de trouver un accord sur la déclaration finale, adoptée vingt-sept heures après la clôture prévue. Cinquième COP après [l'accord de Paris signé en 2015](#), la COP26 devait s'inscrire comme l'instant du bilan des ambitions climatiques et un moment clé pour les rehausser. Car pour l'heure, les émissions de CO<sub>2</sub> mondiales sont toujours en augmentation.

→ CONTEXTE. [COP 26 : comprendre les enjeux des dernières négociations](#)

Pour y répondre, le texte final, baptisé « pacte de Glasgow pour le climat », apparaît en demi-teinte. « *Nous pouvons désormais affirmer avec crédibilité que nous avons maintenu en vie l'objectif de 1,5 degré*, a déclaré Alok Sharma, le président de la COP, nommé par le premier ministre britannique Boris Johnson. *Mais son pouls est faible et il ne survivra que si nous tenons nos promesses et traduisons nos engagements en actions rapides.* »

Symbole des tensions qui ont cristallisé les dernières heures des négociations, Alok Sharma, ému aux larmes, s'est dit « *désolé* » à la tribune pour les changements de dernière minute, poussés notamment par la Chine et l'Inde, qui ont réduit l'ambition de la déclaration finale sur la réduction des énergies fossiles.

## Progrès notables

Que nous dit le texte, précisément ? Progrès notable, il appelle les États à relever leur ambition dès 2022, en déposant de nouvelles contributions nationales déterminées (NDCs) avant la prochaine COP. Ces « feuilles de routes » de l'action climatique des pays comportent les engagements concrets des États en matière de réduction d'émissions et les moyens d'y parvenir. Il s'agit donc d'agir plus vite que prévu dans l'accord de Paris, qui appelait à revoir ces NDCs tous les cinq ans.

Le sujet est crucial car, pour l'heure, les engagements de court terme déposés par les États mènent à une trajectoire de réchauffement de 2,4 °C, selon les estimations du Climate Action Tracker. Des progrès ont été accomplis depuis l'accord de Paris (le chiffre s'élevait alors à 3,5 °C), mais ils restent loin de l'objectif fixé à la COP21 de maintenir le réchauffement « *bien en deçà* » de 2 °C et si possible à 1,5 °C.

## Mention des énergies fossiles

De façon inédite, le pacte de Glasgow mentionne la question des énergies fossiles, qui n'était jamais apparue dans la déclaration finale d'une COP. La force de l'engagement a été largement atténuée au fur et à mesure des négociations, appelant finalement à « *intensifier les efforts vers la réduction du charbon sans systèmes de capture (de CO<sub>2</sub>) et à la sortie des subventions inefficaces aux énergies fossiles* ».

→ ANALYSE. [COP 26 : les énergies fossiles s'immiscent dans le débat](#)

Aux yeux de Jennifer Morgan, directrice exécutive de Greenpeace International, « *c'est mou, c'est faible, et l'objectif de 1,5 °C est à peine en vie, mais il y a un signal sur la fin de l'ère du charbon. Et c'est important.* »

Les négociateurs ont également réussi à se mettre d'accord sur les dernières règles d'application de l'accord de Paris. Ce dossier très technique permettra l'échange de crédits carbone au niveau mondial. Ce qui, pour simplifier, permettrait à certains pays « *bons élèves* » de vendre une partie de leurs réductions d'émissions à des pays trop émetteurs (et ainsi se financer), ou faciliter l'investissement dans des projets à l'étranger. Selon les ONG, le texte d'origine comportait de nombreuses failles qui auraient pu aboutir à mal compter les réductions d'émissions au niveau mondial.

## Colère des pays vulnérables

Dans les dernières heures, la tension s'est cristallisée autour du financement des pays plus vulnérables au [changement climatique](#). Ces derniers plaidaient pour la mise en place d'un mécanisme pour financer les « *pertes irréremédiables* » liées au changement climatique. Abondé par les pays du Nord, il aurait permis de financer les dégâts déjà causés par les conséquences du réchauffement.

→ ANALYSE. [L'enjeu des « pertes irréremédiables » bouscule la COP26](#)

Face au refus net des pays les plus riches, ceux du Sud se sont résignés au « *compromis* » : un « *dialogue* » annuel sera mis en place jusqu'à 2024 pour « *discuter des modalités pour le financement des activités* ».

Le sujet est d'autant plus sensible que les pays les plus avancés économiquement n'ont pas rempli leur promesse, faite en 2009, de leur fournir 100 milliards de dollars annuels à partir de 2020 pour financer l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. L'objectif a été reporté à 2023, mais le pacte de Glasgow ne dit pas si les années deretard accumulées seront compensées.

Le texte comporte toutefois un volet prévoyant de doubler les financements sur l'adaptation d'ici à 2025.

## Promesses en série

En dehors du texte final, la COP a été marquée pendant deux semaines par une série d'engagements sur la déforestation, la réduction des émissions de méthane, le financement d'énergies fossiles à l'étranger, la sortie des [voitures thermiques](#) ou du charbon. Ils « *doivent maintenant être traduits en politiques concrètes et intégrés dans les nouveaux plans climatiques (NDCs) qui doivent être remis d'ici à 2022*, a réagi Laurence Tubiana, architecte de l'accord de Paris. *La question de la production de pétrole et de gaz doit encore être également traitée.* »